

MISSION LOCALE MOYENNE
VALLEE DU RHONE CENTRE ARDECHE

Association Loi 1901

Siège Social :
78, Rue Kleber
- 07400 LE TEIL -

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

MISSION LOCALE MOYENNE
VALLEE DU RHONE CENTRE ARDECHE

SIEGE SOCIAL :

78, Rue Kleber
- 07400 LE TEIL -

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

MISSION LOCALE MOYENNE VALLEE DU RHONE CENTRE ARDECHE

78, RUE KLEBER

07400 LE TEIL

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2024

Mesdames, Messieurs,

I- **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MISSION LOCALE MOYENNE VALLEE DU RHONE CENTRE ARDECHE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association MISSION LOCALE MOYENNE VALLEE DU RHONE CENTRE ARDECHE à la fin de cet exercice.



II- Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'association, nous nous sommes assurés de l'exhaustivité des produits issus des contributions versées par les différents organismes financeurs. Ce contrôle a consisté à valider la nature et le montant des subventions octroyées à l'association, en consultant les conventions afférents et accords de financement. Ces travaux n'ont pas révélé d'éléments de nature à remettre en cause l'évaluation de ces postes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Les documents sur la situation financière et sur les comptes annuels ne nous ayant pas été communiqués comme le prévoit l'article L. 821-54 du code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association MISSION LOCALE MOYENNE VALLEE DU RHONE CENTRE ARDECHE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montélimar, le 27 mai 2025

SARL RJA,

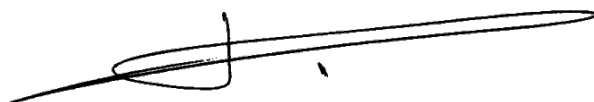
Représentée par :

Laure REY et David COUTELIER

Commissaires aux Comptes

Inscrits auprès de la Haute
Autorité de l'Audit (H2A)

SARL RJA
Commissaire aux comptes
Parc d'Activités de Fortuneau
25 Chemin de Daurelle
26200 MONTEILMAR
Siret 410 235 807 00020 - Naf 6920 Z
Tél : 04 75 00 78 10 - Fax 04 75 00 66 20



Bilan Actif



	Du 01/01/2024 au 31/12/2024		Au 31/12/2023	
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	208 020	170 127	37 893	59 640
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 595		3 595	5 160
TOTAL I	211 615	170 127	41 488	64 800
Comptes de liaison				
II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	276 912		276 912	194 870
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	781 538		781 538	766 069
Charges constatées d'avance	19 534		19 534	17 347
TOTAL III	1 077 984		1 077 984	978 286
Frais d'émission des emprunts				
IV				
Primes de remboursement des obligations				
V				
Ecart de conversion actif				
VI				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 289 599	170 127	1 119 472	1 043 086

Bilan Passif



	31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	6 000	6 000
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	162 469	162 469
Autres réserves		
Report à nouveau	343 030	243 321
Excédent ou déficit de l'exercice	48 042	99 709
Situation nette	559 541	511 499
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		4 800
Provisions réglementées		
TOTAL I	559 541	516 299
Comptes de liaison		
FONDS REPORTES ET DEDIES	II	
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	100 000	100 000
Provisions pour charges	157 521	141 161
TOTAL IV	257 521	241 161
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		14 005
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21	
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	140 680	126 659
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	27 613	24 073
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	134 096	120 889
TOTAL V	302 410	285 626
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 119 472	1 043 086

Compte de résultat



	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 262 225	1 261 230
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	27 797	35 919
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
TOTAL I	1 290 022	1 297 149
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	268 375	260 532
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	52 340	39 001
Salaires et traitements	684 266	612 136
Charges sociales	216 936	208 124
Dotations aux amortissements et dépréciations	27 804	28 628
Dotations aux provisions	16 360	1 283
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	375	144
TOTAL II	1 266 456	1 149 849
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	23 566	147 301
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	12 816	2 601
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	12 816	2 601
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	12 816	2 601
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	36 381	149 902

Compte de résultat (Suite)



Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion	11 487		38 228
Sur opérations en capital	4 800		4 800
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
TOTAL V	16 287		43 028
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion	2 135		3 220
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			90 000
TOTAL VI	2 135		93 220
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	14 152		-50 193
Participations des salariés aux résultats	VII		
Impôts sur les bénéfices	VIII	2 492	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 319 124		1 342 778
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 271 083		1 243 069
EXCEDENT OU DEFICIT	48 042		99 709
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat	14 820		364
TOTAL	14 820		364
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole	14 820		364
TOTAL	14 820		364



Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 1 119 472 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 48 042 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

En raison de deux litiges avec des salariés et le Mission Locale, dont les issues ne sont pas connues à ce jour, l'avocat en charge des affaires a chiffré le risque à 100 000 €.

La provision pour indemnité de fin de carrière (IFC) de 16 360 € a été constatée au 31/12/2024.
Le montant total s'élève à 67 521 €.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|--------------------------------------|--------------|
| • Constructions | 10 à 50 ans, |
| • Agencements et aménagements | 10 à 20 ans, |
| • Mobilier de bureau et informatique | 5 à 10 ans, |
| • Matériel et outillage | 5 à 10 ans, |
| • Matériel de transports | 4 à 5 ans. |

Créances

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

Provision pour risques et charges

La provision pour risques et charges constituée à la clôture de l'exercice 31/12/2023 à hauteur de 90 000 € a été reconduite pour l'exercice 2024.

Etat des immobilisations



CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	20 915		
Matériel :			
- De transport	76 912		
- De bureau et informatique, mobilier	104 137		6 057
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	201 963		6 057
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	5 160		700
TOTAL	5 160		700
TOTAL GENERAL	207 123		6 757
CADRE B	Diminutions		Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession	Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Gales, agencements et aménagements const.			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Gales, agencements et aménagements divers			20 915
- De transport			76 912
Matériel :			
- De bureau et informatique, mobilier			110 194
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL			208 020
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 265		3 595
TOTAL	2 265		3 595
TOTAL GENERAL	2 265		211 615

Etat des amortissements



CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice				Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immobilisations incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constructions :							
- Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements et aménagements des constructions							
Installations techniques, matériel et outillage industriel							
Installations générales, agencements et aménagements divers				16 629	2 091		18 721
Matériel de transport				41 650	9 528		51 178
Matériel de bureau et informatique, mobilier				84 044	16 184		100 229
Emballages récupérables et divers							
TOTAL				142 323	27 804		170 127
TOTAL GENERAL				142 323	27 804		170 127
CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires		Dotations			Reprises		Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions :							
- Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GENERAL							
DOTATIONS NON VENTILEES		REPRISES NON VENTILEES		TOTAL GENERAL NON VENTILE			
CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices				Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Etat des créances



CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 595		3 595
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	460	460	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	256 344	256 344	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	20 108	20 108	
Charges constatées d'avance	19 534	19 534	
TOTAL	300 041	296 446	3 595

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Commentaire

Etat des dettes



DETTES	Montant brut	Degre d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	21	21		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	62 675	62 675		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	63 783	63 783		
Impôts sur les bénéfices	2 492	2 492		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	11 730	11 730		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	27 613	27 613		
Produits constatés d'avance	134 096	134 096		
TOTAL	302 410	302 410		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaire



Etat des provisions et dépréciations

	Montant début exercice	Augmentation Dotations ex.	Diminutions Utilisées	reprises ex. Non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées					
Provisions pour investissements					
Provisions relatives aux stocks					
Provisions relatives aux éléments d'actif					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges					
- litiges					
- amendes et pénalités					
Provisions pour risques					
- pertes de change					
- risque d'emploi					
- autres					
	100 000				100 000
Provisions pour charges sur legs ou donations					
Provisions pour pensions et obligations similaires	51 161	16 360			67 521
Provisions pour impôts					
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	90 000				90 000
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II	241 161	16 360			257 521
Provisions pour dépréciations					
- incorporelles					
- corporelles					
- Sur biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations					
- Titres mis en équivalence					
- Titres de participation					
- autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Sur comptes de confédérations, fédérations, unions, entités affiliées					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres dépréciations					
Total III					
TOTAL GENERAL (I+II+III)	241 161	16 360			257 521
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation		16 360			
- financières					
- exceptionnelles					

Contributions volontaires en nature



	Répartition par nature de charge	
	31/12/2024	31/12/2023
	Débit	Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)		
	TOTAL	
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)		
MISE A DISPOSITION DES LOCAUX DU TEIL	14 376	
	TOTAL	14 376
862 - Prestation		
	TOTAL	
864 - Personnel bénévole		
CONTRIBUTION VOLONTAIRE	444	364
	TOTAL	444
	TOTAL GENERAL	14 820
		364
	Répartition par nature de ressources	
	31/12/2024	31/12/2023
	Crédit	Crédit
870 - Dons en nature		
	TOTAL	
871 - Prestation en nature		
MISE A DISPOSITION DES LOCAUX DU TEIL	14 376	
	TOTAL	14 376
875 - Bénévolat		
CONTRIBUTION VOLONTAIRE	444	364
	TOTAL	444
	TOTAL GENERAL	14 820
		364



Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	3	
Agents de maîtrise & techniciens	13	
Employés	4	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL		20

Commentaire

Charges à payer et produits à recevoir



Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	88 809	86 665
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	26 968	24 060
Instruments de trésorerie		
TOTAL	115 777	110 725

Commentaire

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Créances clients, usagers et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres	13 408	3 778
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie		
Disponibilités		
TOTAL	13 408	3 778

Commentaire

Produits et charges constatés d'avance



PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2024	31/12/2023
Produits :	- D'exploitation	134 096	120 889
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		134 096	120 889

Commentaire

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2024	31/12/2023
Charges :	- D'exploitation	19 534	17 347
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		19 534	17 347

Commentaire

MISSION LOCALE MOYENNE
VALLEE DU RHONE CENTRE ARDECHE

SIEGE SOCIAL :

78, Rue Kleber
- 07400 LE TEIL -

RAPPORT SPECIAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

**MISSION LOCALE MOYENNE
VALLEE DU RHONE CENTRE ARDECHE**

78, RUE KLEBER

07400 LE TEIL

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos au 31/12/2024

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Montélimar, le 27 mai 2025

SARL RJA,

Représentée par :

Laure REY et David COUTELIER

Commissaires aux Comptes

Inscrits auprès de la Haute
Autorité de l'Audit (H2A)

SARL RJA
Commissaire aux comptes
Parc d'Activités de Fortuneau
25 Chemin de Daurelle
26200 MONTE LIMAR
Siret 410 235 807 00020 - Naf 6920 Z
Tél : 04 75 00 78 10 - Fax 04 75 00 66 20

